

DEPARTEMENT
SAVOIE
ARRONDISSEMENT
CHAMBERY

Objet : Budget général – Décision modificative 2

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 21 juillet 2022

L'an deux mille-vingt-deux et le vingt-et-un juillet à 18H00,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de Mme Sandra FRANCONY, 1^{ère} Vice-présidente.

Présents : MMES MRS. COUTAZ. CUCCURU. DUPERCHY. FAUGE. FRANCONY. GENTIL. GROLLIER. GROS. ILBERT. MANSOZ. MANTEL. MARCHAIS. PERRIAT. ROSSI. ROULAND. RUBIER. TAIN. TOUIHRAT. VEUILLET. WADOWIAK. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MRS ALLARD (Pouvoir P. DUPERCHY). BOIS (Pouvoir S. FRANCONY). CHAON. MALLEIN (Pouvoir C. COUTAZ). TAVEL (Pouvoir F. MANTEL). VANBERLVIET.

Le Président :

Explique que la décision modificative suivante doit-être effectuée sur le Budget général de la CCLA :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-022-020 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	19 600.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	19 600.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	19 600.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	19 600.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	19 600.00 €	19 600.00 €	0.00 €	0.00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021-020 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	19 600.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	19 600.00 €
D-2158-SPORT 81-020 : SPORT	0.00 €	19 600.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	19 600.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	19 600.00 €	0.00 €	19 600.00 €
Total Général		19 600.00 €		19 600.00 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

APPROUVE la décision modificative à intervenir sur le Budget général de la collectivité,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

